



HAL
open science

Ethique, économie et guerre

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

| Jacques Fontanel. Ethique, économie et guerre. 2019. hal-02329332

HAL Id: hal-02329332

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02329332>

Preprint submitted on 23 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ethique, économie et guerre

Jacques Fontanel

Pré-publication

CESICE, Grenoble

ILERI, Paris, 15 Septembre 2019.

Résumé L'éthique est une branche de la philosophie morale, une discipline empirique, appliquée à un contexte politique, religieux et social déterminé. Les relations entre l'économie et la guerre ont souvent été génétiques, parfois positives, souvent dangereuses et perverses. En soi, la guerre n'a pas d'éthique bien définie, même si elle cherche, au niveau international, à fixer des règles à respecter dans ses actions et ses effets. L'éthique de l'économie elle-même est dépendante des valeurs politiques qui l'accompagnent dans son organisation et ses règles. Si le profit est recommandé dans le capitalisme, il était fermement condamné dans d'autres systèmes d'organisation et de pensées.

Mots clés : Ethique, Economie politique, mercantilisme, libéralisme, religions

L'éthique est une branche de la philosophie morale, c'est une discipline empirique, appliquée à un contexte politique et social déterminé. Elle est adaptée à une situation, à une activité particulière, aux réflexions métaphysiques et religieuses qui prévalent à un moment donné, dans un espace sociétal déterminé dominé par des habitudes, des traditions, une idéologie ou des idéologies en concurrence. Ce concept n'est pas un synonyme de celui de la morale, même si elle en emprunte des contours et une partie de son contenu. L'éthique définit le « comportement correct » des personnes en société, en fonction de leurs civilisations, de leur formation ou de leur tradition. Elle s'inscrit dans l'apprentissage d'un savoir collectif destiné à définir les actions socialement souhaitées et responsables. Un Comité d'éthique, notamment dans les instances scientifiques, rend publiques des règles de déontologie, fondées sur l'action correcte recommandée, ou un comportement jugé incorrect et susceptible d'être sanctionné par le droit ou les règles d'usage. L'éthique n'est

donc pas immuable, les critères, comme le respect de l'autre, la vertu ou la responsabilité religieuse qui la définissent sont elles-mêmes variables dans le temps.

- Kant a rapproché la notion d'éthique avec celle du devoir individuel dans une communauté. La déontologie est propre à chaque corps de métier. Dans le domaine de la finance, les délits d'initiés ou la mise en place d'une concurrence déloyale sont normalement interdits. La question qui se pose alors est plutôt de savoir si, au moment de la décision contestée, la déontologie pouvait s'appliquer. En médecine, les questions de la vaccination, du clonage, du génome humain, de l'avortement, des risques technologiques collectifs ou de la liberté parfois malveillante des réseaux sociaux ne manquent pas de poser des questions éthiques que la société dans son ensemble doit ou devrait apporter des réponses provisoires.

- Cette conception « morale » est contestée par « l'éthique téléologique » qui insiste prioritairement sur la correspondance entre les objectifs et les résultats obtenus, sur une base « utilitariste » plutôt anglo-saxonne. Dans ce contexte, l'action n'est pas jugée a priori en fonction des principes éthiques de base, mais après coup, lorsque les résultats correspondent ou non aux objectifs. En économie, les questions des inégalités, de la faim, de la pollution ou du réchauffement climatique devraient être posées, au regard de la « politique du ruissellement des richesses » qui devrait normalement conduire à leur éradication.

- L'éthique « casuistique » traite du cas par cas, elle met en correspondance l'action immédiate d'un individu face à une question particulière. Sa décision ne tend pas à la généralisation, mais elle est engagée en fonction de ses propres valeurs et de celles de la collectivité telles qu'elles sont perçues lors de sa réalisation. Autrement dit, l'éthique individuelle peut conduire deux personnes à se satisfaire d'une décision opposée dans des conditions d'exercice similaires.

Dans le domaine des conflits et des guerres, l'éthique s'oppose au droit courant. Tuer est un crime. En revanche, par la guerre, le droit de tuer l'ennemi est considéré comme un acte de bravoure et de patriotisme¹. La notion de guerre n'est pas toujours clairement et nettement définie, surtout depuis que l'analyse marxiste considère que la lutte des classes constitue un acte de guerre civile légitime en vue de créer un système socialiste, puis communiste qui, à terme, réduira à néant les inégalités, l'exploitation de l'homme par l'homme ou la prolétarianisation. Elle concerne l'art militaire au service de l'action politique (Sun Tzu, Clausewitz), les conflits armés entre Etats (Adam Smith, Malthus, List ou Keynes), la lutte des classes (Marx, Engels), un stade de progrès pour l'humanité (Sombart, Proudhon), la volonté créatrice de l'homme (Nietzsche), une destruction créatrice (Schumpeter) ou une fête païenne (Durkheim). Aujourd'hui, les médias parlent de guerre commerciale, de guerre de

¹ Fontanel, J. (2007), Ethique et guerre, in « Questions d'éthique », (J. Fontanel, Ed.), L'Harmattan, Paris, p. 9..

l'information, de guerre économique ou de guerre terroriste. Un jugement de valeur doit être accepté pour valider l'opportunité et même l'existence d'une guerre². En 2003, la France refuse de rejoindre l'action guerrière des Etats-Unis en Irak, pour des raisons politiques, mais aussi éthiques.

Il est difficile d'analyser la question de la guerre dans l'histoire à l'aune de nos jugements, connaissances et apprentissages modernes. La violence des Etats était acceptée. Avant le XIXe siècle, la guerre était souvent perçue comme une situation « normalisée », inscrite dans les gènes de l'humanité, comme un moyen normal ou inévitable pour régler les conflits. Les guerriers étaient valorisés. Il faudra cependant attendre le dernier tiers du XIXe siècle pour demander l'application de règles éthiques sur les champs de bataille, notamment pour les soldats blessés. Progressivement, les guerriers ont perdu leur charisme. L'éthique de la guerre a changé depuis la fin de la première guerre mondiale.

L'éthique de la guerre avant les guerres mondiales du XXe siècle, la guerre au service de la puissance du Prince et de l'économie nationale

Au VIe siècle avant Jésus-Christ, Sun Zi (Sun Tsu) considérait que la victoire est l'objectif fondamental de la guerre, mais qu'elle ne suffit pas. Il faut autant que possible éviter les pertes humaines inutiles et traiter correctement les vaincus. « C'est pourquoi celui qui tue un ennemi doit être réprimandé, celui qui s'empare des richesses de l'ennemi doit être récompensé »³. Les dommages de la guerre doivent être inférieurs aux avantages qu'elle procure. Il faut connaître des intentions de l'ennemi grâce au recueil de l'information fournie par les espions (les meilleurs guerriers), savoir utiliser ses faiblesses, avancer rapidement sans laisser de traces, et surtout soumettre l'ennemi sans le combattre, notamment en lui faisant miroiter son intérêt au regard des rapports de force préalablement établis. Sauvegarder un pays vaut mieux que le détruire, surtout si l'armée puissante n'a plus besoin d'exercer sa force pour envahir le pays, le plus pacifiquement du monde.

La Cité parfaite (fondée sur un contrat social) de Platon (428-348 av. JC) semble exclure l'utilité intrinsèque de la guerre, notamment à l'encontre des autres Cités grecques. La recherche de l'autarcie et de la vie « entre soi » constitue un refus de l'inimitié comme fondement de la Cité. Désigner un ennemi attise le courage guerrier et peut conduire à la tyrannie. Platon considère que si la guerre « défensive » destinée à se protéger contre les ambitions hégémoniques d'une autre Cité est acceptable, en revanche il condamne radicalement les entreprises militaires offensives, nécessairement impérialistes. La stasis, la discorde entre les membres de la Cité, est dangereuse. Un gouvernement des philosophes doit être mis en place. « C'est une Cité sans

² Fortman, M. (2000), Guerre, in « Dictionnaire de Stratégie, sous la direction de Thierry de Montbrial et Jean Klein, PUF, Paris, p. 276.

³ Sun Zi (1990), L'art de la guerre, Economica, Paris., article 11.

inimitié, sans *stasis*, sans *polemos* offensif à laquelle parvient Platon dans sa philosophie politique »⁴. Dans cette Cité active, libre et égalitaire, l'esclavage, résultat d'une guerre, peut cependant être légitimé en droit naturel, notamment pour des raisons économiques, sauf s'il s'applique aux citoyens des autres Cités grecques. Il souhaite que, en ce domaine, le respect de l'équité et de la modération de traitement soit retenu afin de rendre optimal son application et son intérêt pour la collectivité. En revanche, la cité de Platon n'accepte pas le système démocratique⁵.

Pour Aristote⁶, la démocratie est le meilleur régime politique, car elle permet, par délibération, d'entreprendre des décisions collectives qui échappent au bon vouloir et à l'exercice solitaire d'un tyran. L'inimitié doit, tout comme chez Platon, être combattue à l'intérieur de la Cité. Les Cités qui font la guerre pour s'étendre périssent, notamment parce que l'extension démesurée conduit à remettre en question à la fois l'autarcie de la Cité et le refus de l'inimitié interne (il est difficile de partager un bout de chemin ensemble avec un ennemi potentiel). La guerre n'est pas à écarter, elle existe et s'impose parfois à une Cité. Il faut des armes et des remparts pour se protéger et garder à l'esprit la puissance de la Cité. La guerre peut être une solution acceptable au regard des menaces extérieures ou pour retrouver des valeurs collectives dans une autarcie altérée. Elle apporte en outre de nouvelles richesses aux vainqueurs. Ce n'est pas une faute éthique, c'est un facteur de développement économique, en apportant, par l'esclavage, une force de travail nécessaire à la société. La nature crée des êtres destinés au commandement et d'autres à l'obéissance. L'esclave est une forme d'objet animé, un bien qui appartient à un propriétaire. C'est un état naturel, bénéfique à l'ensemble de la société. Les vaincus sont assujettis à la loi du plus fort. Les Barbares sont des peuples voués au despotisme, et donc sujets à l'esclavage du fait de leur infériorité naturelle, intellectuelle et morale.

L'utilisation des armes en vue de rejeter les invasions barbares et de maintenir les frontières de la Chrétienté a toujours été légitimée. Il fallait cependant que l'initiative vienne de l'ennemi, que la riposte soit organisée par l'autorité légitime et qu'elle ne soit décidée qu'en dernier recours. Saint Augustin admit, en outre, l'existence de « guerres justes », concept qui sera repris comme source principale de la position politique de l'Eglise, notamment au temps des croisades. Si Saint Augustin inclura le concept d'une « faute » qui justifierait la situation de l'esclave, Saint Thomas d'Aquin reprendra le concept d'inégalité ontologique entre le maître et l'esclave⁷. L'esclavage comme ressource humaine n'est pas condamnable, il a été institué en punition des

⁴ Ramel, F. (2002), Origine et finalité de la Cité idéale : la guerre dans la philosophie grecque, Raisons politiques, n°5, pp 109-125.

⁵ Fontanel, J. (2019), Les analyses philosophiques et économiques des liens entre la guerre et l'économie jusqu'en 1776, ILERI. pp. 4-5. hal-02314440

⁶ Aristote, Ethique à Nicomaque, Ellipse, Paris, 2001.

⁷ Dans la même ligne, le théologien Sepulveda fera l'apologie de l'esclavage des Amérindiens, ce qui sera contesté par le missionnaire dominicain Las Casas.

péchés par Dieu tout-puissant. Dans ce contexte, la guerre n'est pas une faute morale si elle est justifiée et les lois sur l'esclavage s'appliquent normalement aux populations des ennemis vaincus. Le droit à la guerre est progressivement institué dans les faits (jus ad bellum), lesquels définissent les conditions de son exercice, concernant les comportements et actes autorisés et en distinguant le statut des combattants de celui des non-combattants. Des règles ont été fixées concernant les violences admises et les mesures de rétorsion en fonction des dégâts occasionnés et des enjeux politiques et religieux.

La guerre a souvent été considérée comme un mode naturel d'acquisition des richesses. Cette conception n'a pourtant pas toujours été reconnue en Asie. La dynastie Han s'est plutôt engagée dans une politique de cadeaux offerts à ses voisins (de l'ordre de 20 % du budget collectif), afin de réduire la probabilité des conflits armés. Elle souhaite développer ainsi des relations amicales avec les autres organisations politiques intégrées et persuader, par l'exemple, ses voisins à les imiter. La « bienveillance active » constitue, pour ces nomades, une stratégie de dissuasion efficace. Cependant, un Etat peut aussi qu'il est plus profitable d'engager un conflit militaire, par le système de la prédation, que de se laisser corrompre par des cadeaux jugés insuffisants.

Avec l'avènement du mercantilisme, la puissance du Prince devient l'objectif principal de toutes les activités économiques, politiques, sociales et militaires. La défense d'un pays encourage le sentiment national et une guerre victorieuse enrichit le pays grâce à la prédation. Les forces armées constituent le cœur principal de la puissance nationale, mais pour les organiser il faut être en mesure de payer les soldats, souvent des mercenaires. Tout désarmement est absurde, car le système de prédation vient alors affaiblir le pays qui l'engage. L'optimum économique n'est pas l'objectif principal, ce n'est qu'un moyen. Dans les choix économiques, le privilège de la puissance importe d'abord. Un pays peut accepter d'être plus pauvre si tous les pays voisins sont encore plus pauvres que lui. Un Etat peut prendre une décision plutôt défavorable à son économie, à condition qu'elle ait des effets encore plus négatifs sur celles de ses ennemis. Ces idées seront reprises par l'Ecole historique allemande, principalement par List (1840), qui considère que la paix n'est souhaitable que dans un monde d'Etats stabilisés à leurs frontières naturelles. Sans cette condition, le « laissez faire » prôné par les Classiques anglais conduit irrémédiablement à la domination des pays les plus forts ou les plus avancés économiquement, militairement et politiquement. Les Etats restent obligatoirement en conflit si les frontières naturelles ne sont pas définitivement établies et acceptées par l'ensemble de la communauté internationale. Les Nations doivent se protéger contre les effets des dominations économiques, en vue de préserver l'intérêt national.

Pour Machiavel, une guerre est juste lorsqu'elle est nécessaire à la puissance du Prince. Pour Spinoza⁸, la non-agression entre les citoyens n'est pas nécessairement un signe de paix si elle est née de la terreur ou si elle produit la « solitude » des hommes. L'existence humaine ne peut se limiter aux seules fonctions biologiques nécessaires à sa survie. L'Etat doit donner, à chaque citoyen, les moyens d'exprimer sa volonté et les vertus de son âme. C'est une condition nécessaire pour empêcher la guerre civile et ouvrir les voies d'un bonheur individuel et social accompli. Le droit de guerre, le recours à la force pour régler les conflits constitue de fait une défaite du droit. Cependant, il n'existe pas de juge suprême capable de trancher les différends entre les Etats. C'est pourquoi la guerre est une compétence discrétionnaire de la souveraineté nationale. La guerre est-elle moralement justifiable ? La théorie de la guerre « juste » évalue moralement les motivations d'une déclaration de guerre (défensive ou agressive). Les pacifistes absolus refusent à la guerre toute valeur (Kant), tandis que les pacifistes modérés admettent la guerre défensive, en dernier recours. Dans ce contexte, la guerre c'est d'abord le fait du Prince.

Les philosophes des Lumières sont parmi les premiers à critiquer le système mercantiliste guerrier. Dans *De l'esprit des lois*, Montesquieu affirme que Commerce et Paix vont toujours de pair. L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Après la physiocratie, l'analyse Classique s'est imposée pendant plus d'un siècle. La guerre est perçue par Adam Smith comme le résultat d'un esprit de monopole. Les conflits armés ressortissent tous de phénomènes exclusivement politiques. Les Etats développés ont quand même intérêt à se protéger contre les économies moins développées, poussées par l'appât du gain et le système généralisé de la prédation mercantiliste. Adam Smith condamnera l'esclavage, le colonialisme et le syndicalisme (surtout celui des dirigeants d'entreprise), qui limitent le potentiel de réalisation de la fameuse « main invisible ». Pour sa part, Malthus considère que la guerre est souvent le résultat de l'essor démographique trop important au regard de la croissance économique. Dans ce contexte, le contrôle des naissances, la misère ou la guerre deviennent les instruments de régulation d'un système qui n'est pas capable de nourrir toutes les personnes. Les Classiques anglais sont pessimistes concernant l'avenir du système économique mis en place puisque, in fine, le développement économique cessera, l'état stationnaire s'imposera et les hommes vivront avec le minimum vital, dans les conditions définies par la fameuse « loi d'airain ».

Pour Marx et Engels, la paix n'a pas de vertu morale en elle-même. Le capitalisme est fondé sur la lutte des classes, ce qui conduit, dans l'ordre national et international, à la guerre civile et à l'essor d'un impérialisme armé. Cette conception est remise en cause par Sombart, pour lequel la guerre a permis la révolution industrielle en détruisant les systèmes anciens peu propices au progrès. L'armée et la guerre conduisent l'homme vers la recherche

⁸ Spinoza (1994), *L'Ethique*, Gallimard, Paris.

d'excellence dans l'organisation et les stratégies à conduire et, à ce titre, elles tirent le développement économique vers le haut, en construisant de grands marchés, en favorisant la concentration des entreprises et les économies d'échelle, en privilégiant la compétition industrielle, en faisant appel aux sciences appliquées et en incitant les entrepreneurs à améliorer leurs produits pour maximiser leurs profits.

Historiquement, les guerres de colonisation ont souvent été présentées comme des « avancées » de la civilisation et de la foi religieuse. Une grande majorité des penseurs, de Victor Hugo à Proudhon, ne s'y sont pas opposés, alors que l'école historique allemande trouvait dans ces conquêtes l'expression des meilleures qualités humaines (solidarité, panache, courage, gloire). L'impérialisme est reconnu nécessaire, pour des raisons, aussi multiples que contradictoires, allant de la recherche de puissance à la conquête militaire des marchés et des matières premières, en passant par le nationalisme de la puissance, la démographie (l'espace vital), la religion ou la supériorité de la race blanche sur les autres. Les notions éthiques sont floues, elles se réduisent à l'expression d'une « Real politik » qui valorise les rapports de force dans les relations humaines. Dans cet univers d'économistes libéraux et classiques, favorables à la liberté humaine de s'accomplir socialement et économiquement, bien peu d'entre eux ont condamné les aventures colonialistes. Aujourd'hui, les « guerres civilisatrices » sont présentées comme les causes fondamentales du sous-développement. Il faudrait y ajouter l'esclavage, le racisme, le refus de la vraie liberté individuelle et la violence militaire.

Une guerre sans éthique

Dans un pamphlet préfacé par J.K Galbraith⁹, la menace de guerre constitue un instrument indispensable de contrôle des désaccords sociaux et des tendances centripètes de la société. L'idée de désarmer pour améliorer la croissance des Etats-Unis n'est pas réaliste, sauf à remettre en cause un système économique, qui ne peut s'intéresser aux travaux publics de bienfaisance. Il n'existe pas de substituts efficaces aux fonctions militaires des conflits. La force militaire est un facteur de stabilité pour le gouvernement, elle permet de contrôler une partie essentielle de l'économie nationale, elle favorise la subordination des citoyens à l'Etat, elle constitue une force de dissuasion aux désaccords sociaux internes, en faisant de l'armée le principal protecteur de l'intérêt national. Ce système qui a pu être mis en place à la suite des guerres successives démontre son efficacité pour réduire les oppositions et les désaccords sociaux. L'éthique et la démocratie réelle ont été sacrifiées sur l'autel du pouvoir des valeurs de l'argent et des structures économiques inégalitaires.

⁹ Galbraith, J.K. (1968), La paix indésirable, rapport sur l'utilité des guerres, Calmann Levy, Paris.

Pour Jacques Attali¹⁰, la guerre est un avatar redoutable de la concurrence industrielle. Les conflits favorisent la croissance de la production, ils transforment les habitudes sociales et les modes de consommation. La préparation au conflit implique l'augmentation des dépenses militaires et le développement de réseaux automatisés de surveillance. La Guerre conduit souvent à une redistribution du contrôle du pouvoir, par laquelle les pays industriels vont chercher à imposer leur loi. Le capitalisme d'aujourd'hui favorise l'apparition de phases brutales de crises qui s'expriment alors soit par le conflit armé, soit par l'aliénation symbolique. La menace de guerre constitue un instrument de contrôle efficace des économies nationales. L'éthique n'est guère présente dans ce rapport de force permanent qui s'exprime dans les médias et les conflits entre les Etats. La guerre froide n'était pas au sens littéral une guerre, mais elle incitait les citoyens à la méfiance, au rejet de l'autre et à la préparation à la violence collective.

La mondialisation n'est pas une solution pacifique en soi, elle peut même conduire à de nouveaux conflits¹¹. Elle n'exclue pas la guerre économique, laquelle présente de nombreuses facettes mortifères. La misère tue directement tout autant que les armes, mais ces dernières permettent de contenir la violence des affamés et des opprimés¹². Au début des années 1980, dans le cadre de la CNUCED, l'idée d'un Nouvel Ordre Economique International avait été soutenue par les pays en développement¹³. Le développement économique de tous les pays constitue un facteur essentiel de réduction des tensions agressives des hommes et il tend à instaurer, dans les situations conflictuelles, un recours aux négociations nationales et internationales. Pour qu'un désarmement soit effectif, il faut assurer le développement des pays les plus pauvres et une redistribution plus équitable des richesses et des ressources mondiales. La course aux armements et à la puissance idéologique a fragilisé les espoirs de développement du tiers monde. Or, le sous-développement constitue une menace durable pour la paix. Le désarmement, souvent invoqué, n'a pas beaucoup intéressé les économistes¹⁴.

Après la fin de la guerre froide, plusieurs analystes ont considéré l'hypothèse de la fin des guerres, devenues trop coûteuses et que dissuaderaient, in fine, l'essor des valeurs démocratiques dans le monde. L'obsolescence programmée des conflits armés¹⁵ a été renforcée par un début de désarmement des grandes puissances, bien aidée par l'effondrement de l'Union soviétique.

¹⁰ Attali, J. (1978), *la nouvelle économie française*, Flammarion, Paris. Attali, J. (1998), *Dictionnaire du XXIe siècle*, Fayard, Paris.

¹¹ Coulomb, F., Fontanel, J. Mondialisation, guerre économique, souveraineté nationale, in in « La question politique en économie internationale » (Pierre Berthaud & Gérard Kébabdjian, La Découverte, Paris.

¹² Les meurtres collectifs des XXe siècle des gouvernements nationaux (purges, pogroms, goulags, guerres ethniques, etc.) ont sans doute été plus mortifères que les guerres internationales elles-mêmes.

¹³ Fontanel, J. (1981, 1995), *Organisations Economiques Internationales*, Masson, Paris, pp. 20-25.

¹⁴ Coulomb, F., & Fontanel, J. (2003). Disarmament: A century of economic thought. *Defence and peace economics*, 14(3), p. 206.

¹⁵ Kaysen, C. (1990), *Is war obsolete ?*, *International Security*, Vol.14. n°4. Pp 42-64.

L'idée de la fin de l'histoire a même souvent été avancée. Cependant, les forces nucléaires n'ont pas été désarmées, mais seulement contrôlées. Il s'agissait surtout d'empêcher la confrontation directe des grandes puissances, sans pour autant réduire la violence des stratégies obliques des guérillas et des conflits économiques. Les attentats du 11 septembre 2001 ont conduit aux guerres en Afghanistan, puis en Irak. L'Etat irakien a été attaqué sur la base d'un argumentaire portant sur d'éventuels stocks d'armes de destruction massive qu'il ne possédait pourtant pas. Le mensonge politique se substitue à l'éthique. Aucune valeur morale et éthique ne justifiait l'action entreprise par les autorités américaines. L'utilisation d'informations erronées pour expliquer son action laisse supposer que celle-ci est engagée sur la base de règles morales et obtenir ainsi illégitimement le soutien d'une population sous contrôle et de l'opinion publique internationale.

Une guerre se gagne dans sa préparation. Les moyens économiques sont donc essentiels pour accroître les probabilités de dissuasion ou de victoire. L'économie est elle-même une cause de différends, de conflits et de guerre¹⁶. Les rapports de force s'expriment fortement depuis 2016, avec l'action internationale de Donald Trump, et l'Organisation Mondiale du Commerce pèse peu dans cette expression de puissance qui remet en cause un système de liberté du commerce qui s'accommodait de beaucoup d'exceptions et de « tâches aveugles ou aveuglantes ». Les sanctions en vue de provoquer des dommages importants à un autre pays pour qu'il change de politique constituent des instruments de puissance qui touchent souvent non pas l'Etat lui-même, mais les citoyens, surtout les plus pauvres. Les facteurs économiques peuvent devenir des armes permanentes, car la stratégie directe est obérée par l'existence de l'arme nucléaire. Les Etats les plus puissants font appel alors aux sanctions multiples, de l'embargo au boycott, mesures qui viennent toucher de plein fouet les Etats et les individus les plus fragiles. La première guerre économique contre l'Irak a eu des conséquences particulièrement cruelles pour les Irakiens, sans pour autant remettre en cause la force et la violence du régime de Saddam Hussein. Les citoyens ont payé le coût des mesures de rétorsion contre un dictateur dont ils avaient aussi à subir le joug. D'un point de vue éthique, ce type d'action est évidemment discutable.

Des acteurs internationaux soumis à des règles éthiques

En 1992, Lester Thurow affirmait « les Etats-Unis seront la superpuissance militaire du XXIe siècle. Mais c'est aussi le premier des handicaps s'il veulent rester une superpuissance économique »¹⁷. Cette analyse n'est plus aussi justifiée qu'alors, car Donald Trump a redistribué les cartes, considérant que

¹⁶ Fontanel, J. (2019), Différends, Conflits et guerres économiques, PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale, n°11, <http://revel.unice.fr/psei/>, pp. 1-2.

Fontanel, J. (2019), Globalisation économique, facteur d'inégalités, hal-02142671, p. 2.

¹⁷ Thurow, L. (1992), La Maison Europe, Calmann Levy, Paris, p. 275.

l'essor économique national pouvait être soutenu par la force militaire. Washington est devenue la puissance arbitrale du monde, avec un effort militaire considérable, un développement technologique dominant et une force diplomatique et culturelle indéniable¹⁸. Le gouvernement des Etats-Unis ne dissocie pas vraiment les objectifs de sécurité militaire de la puissance économique nationale, laquelle domine l'agenda des considérations stratégiques. Les citoyens américains sont convaincus par la supériorité de leur système économique et politique, au point de faire du prosélytisme ; les opérations militaires sont justifiées par l'apport « civilisateur » ou « systémique » face à des pays dont les régimes politiques et les idéologies sont jugés défaillants. Les considérations éthiques concernent l'internationalisation des valeurs américaines. Chaque guerre qui conduit à l'ouverture d'une économie de marché et à une démocratie constitue une avancée pour la paix, dont la valeur éthique ne peut être jugée que sur la base du résultat¹⁹. Dans ces conditions, la guerre peut s'accommoder avec l'éthique du pays qui l'engage, dans plusieurs cas, parmi lesquels :

- La défense des intérêts vitaux de la population, concernant notamment l'intégrité territoriale du pays, la protection des populations et le respect d'un droit international consensuel ;
- La protection des intérêts stratégiques, notamment les opérations de maintien de la paix dans un pays ami ou la stabilité régionale ;
- Les intérêts politico-économiques internationaux, avec l'application du droit d'ingérence. Dans une opération militaire, s'agit-il de développer la démocratie ou de faire respecter les droits de l'homme ou la démocratie, ou de prendre une option commerciale sur les ressources naturelles du pays ainsi attaqué.

Cependant, les fondements des actions des Etats ne sont pas dénués d'ombres. L'intervention des Etats-Unis en Irak peut se justifier par le respect des droits de l'homme, de la menace militaire de ce pays pour la région ou par le respect des valeurs démocratiques, mais elle peut aussi avoir été engagée pour valoriser les intérêts stratégiques des USA, développer une action militaire de puissance pour dissuader les « rogues states » ou conclure une première guerre en Irak dont les résultats n'avaient pas été en tout point conformes aux objectifs présidentiels. Des régions entières sont potentiellement en conflits constants, notamment autour de la Méditerranée, lieu de naissance des grandes religions monothéistes²⁰.

Les religions enseignent aussi des principes éthiques concernant les guerres. L'Eglise catholique admet « du bout des lèvres », trois formes de

¹⁸ Fontanel, J. (2017), Les Etats-Unis sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en question, PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationales, n° 7. N°30 à 58.

¹⁹ Cette idée avait déjà été avancée par l'URSS qui considérait que toute guerre conduisant à l'avènement du communisme dans les pays étrangers constituait un progrès pour la sécurité internationale.

²⁰ Fontanel, J. (2019), « Géopolitique de la Méditerranée. Un territoire de conflits économiques, politiques, religieux, environnementaux et humanitaires », in « Méditerranée, (Matmati, M. Ed.) Economica, Paris.

violence : la peine de mort, la légitime défense et « la guerre juste »²¹. Face à un agresseur, l'usage de la force par les armes est admise, s'il s'agit de l'ultime recours, si elle obéit aux règles de la justice et si elle ne consiste pas à mettre un Etat en situation de dépendance ou d'infériorité. La dissuasion nucléaire pose débat, car elle fait planer une trop grande menace pour laisser place à une négociation équilibrée entre deux Etats. La violence armée doit être maîtrisée. Les bombardements des populations civiles sont des actes inqualifiables, même s'ils ont pour objectifs de diminuer le temps de guerre. Concernant Hiroshima, la doctrine catholique est claire « Les conséquences bénéfiques à long terme ne sauraient justifier au plan moral des actes qui sont criminels, puisque rien n'est fait pour épargner les innocents »²². La défense non-violente qui semble s'imposer dans l'Eglise du Christ n'est pas toujours adaptée à la protection des populations. Elle suppose une formation spécifique des citoyens et un consensus national. Il faut savoir négocier avec l'opposant, trouver des solutions qui pourraient lui agréer dans les domaines économiques, culturels ou scientifiques ou lui faire subir des pertes économiques importantes au cas où il maintient son état de violence. Il faut moraliser la guerre lorsqu'elle a été déclarée, avec la protection des prisonniers, le bannissement de certaines armes de destruction massive, engager des procédures humanitaires contre la violence armée. De nombreuses organisations non gouvernementales confessionnelles chrétiennes oeuvrent concrètement pour la paix dans le monde²³. A la fin de la guerre, il faut que le pays vainqueur soit à la recherche d'un règlement juste après le conflit. Cette analyse de l'Eglise s'apparente aux principes de Sun Tsu²⁴.

Pour l'Islam (soumission aux lois divines et paix dans les relations humaines) développe un système éthique qui règle la vie sociale des fidèles²⁵. La Chari'a propose un système juridique et législatif fondé sur la justice, respectant les droits individuels, le bien commun, la protection de la vie et la propriété. « Seigneur, tu es la paix et de toi vient la paix »²⁶. Comme la guerre est innée à l'homme, il faut la codifier et dénoncer les guerres d'agression. Normalement, c'est un moyen de défense que le prophète a lui-même été conduit à utiliser. Le Jihad a été mis en place pour protéger l'Oumma contre les persécutions. Elle a parfois été utilisée de manière préventive pour protéger les libertés de la religion et le système social islamique. Dans ce contexte, il n'est pas interdit d'engager une guerre préventive à des fins de réussite stratégique et en vue de combattre les dissidents qui se sont reniés. C'est un combat légitime qui exige le sacrifice de soi et de ses richesses. Les combattants sur le sentier

²¹ Duquoc, C. (1995), Violences et conflits selon la doctrine catholique, l'Armement n°48, Août-Septembre, pp. 17-21.

²² Duquoc, C., Op. Cit, p.19.

²³ Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., & Corvaisier-Drouart, B. (2009). Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire. *L'Harmattan, Paris*. Pp. 343-350

²⁴ Sun Tzu (-5^e siècle av. JC.), *L'art de la guerre*, Fayard, Paris, 2018.

²⁵ Profession de foi, prières cinq fois par jour, aumône, jeûne du Ramadan et pèlerinage à La Mecque).

²⁶ El-Tinay, H. (1995), L'Islam et la guerre, L'Armement, n°48, p.39.

d'Allah ne meurent pas, ils restent vivants, ils deviennent des martyrs. La guerre est détestable, mais elle est utile pour protéger la liberté religieuse et combattre les injustices.

Au fond, la guerre n'a pas d'éthique bien définie, sauf sur les règles à respecter dans sa déclaration, puis dans ses actions et effets. Une action préventive laisse sans réponse éthique toutes les exactions. L'éthique est fondée sur une philosophie de l'homme qui se fixe des règles dont les valeurs sont à la fois pragmatiques, évolutives, spatiales et temporelles.

Bibliographie

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Ellipse, Paris, 2001.

Aristote, *La Politique*, https://fr.wikisource.org/wiki/La_Politique/Traduction_Barth%C3%A9lemy-Saint-Hilaire

Attali, J. (1978), *La nouvelle économie française*, Flammarion, Paris.

Attali, J. (1998), *Dictionnaire du XXIe siècle*, Fayard, Paris.

Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., & Corvaisier-Drouart, B. (2009). *Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*. L'Harmattan, Paris.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2003). Disarmement: A century of economic thought. *Defence and peace economics*, 14(3), 193-208.

Coulomb, F., Fontanel, J. Mondialisation, guerre économique, souveraineté nationale, in in « La question politique en économie internationale » (Pierre Berthaud & Gérard Kébabdjian, La Découverte, Paris.

Duquoc, C. (1995), Violences et conflits selon la doctrine catholique, *l'Armement* n°48, Août-Septembre, pp. 17-21.

El-Tinay, H. (1995), L'Islam et la guerre, *L'Armement*, n°48, p.39.

Fontanel, J. (1981, 1995), *Organisations Economiques Internationales*, Masson, Paris.

Fontanel, J. (2007), Ethique et guerre, in « *Questions d'éthique* », (J. Fontanel, Ed.), L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2007), *Questions d'éthique*, Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2016). *Paradis fiscaux, pays «filous». La fuite organisée des impôts vers les pays complices*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2017), Les Etats-Unis sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en question, *PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationales*, n° 7. <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2019), Les analyses philosophiques et économiques des liens entre la guerre et l'économie jusqu'en 1776, *Blog ILERI*. hal-02314440.

Fontanel, J. (2019), Différends, Conflits et guerres économiques, *PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, n°11, <http://revel.unice.fr/psei/>.

Fontanel, J. (2019), « Géopolitique de la Méditerranée. Un territoire de conflits économiques, politiques, religieux, environnementaux et humanitaires », in « Méditerranée, (Matmati, M. Ed.) Economica, Paris.

Fontanel, J. (2019), *Globalisation économique, facteur d'inégalités*, hal-02142671.

Fortman, M. (2000), Guerre, in « *Dictionnaire de Stratégie* », sous la direction de Thierry de Montbrial et Jean Klein, PUF, Paris.

Galbraith, J.K. (1968), *La paix indésirable, rapport sur l'utilité des guerres*, Calmann Levy, Paris.

Kaysen, C. (1990), Is war obsolete ?, *International Security*, Vol.14. n°4.

Platon (350, av. JC), Les Lois, [https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Lois_\(trad._Cousin\)](https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Lois_(trad._Cousin))

Ramel, F. (2002), Origine et finalité de la Cité idéale : la guerre dans la philosophie grecque, *Raisons politiques*, n°5, pp 113.

Spinoza (1664), *L'Éthique*, Gallimard, Paris.

Sun Tzu (-5^e siècle av. JC.), *L'art de la guerre*, Fayard, Paris, 2018.

Thurow, L. (1992), *La Maison Europe*, Calmann Levy, Paris.